

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 54 (1957)
Heft: 11

Rubrik: Documentation étrangère

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

excité par la présence d'un humain qu'il associe aux abeilles ? Son comportement est analogue vis-à-vis d'un grand amateur de miel, le ratel, dont, fait significatif, les indigènes imitent le cri lorsqu'ils suivent un indicateur.

Les mouches dansent comme les abeilles

Dans un très intéressant article paru dans la revue américaine *Science*, le prof. V.-G. Dothier nous apprend qu'il a observé chez la mouche *Phormia regina* un comportement étrangement comparable à celui de l'abeille. Rappelons que, de retour à la ruche, les ouvrières signalent les caractéristiques de la source de nectar visitée, sa richesse, sa distance et son orientation étant respectivement données par l'intensité, la durée et la direction d'une danse dont von Frisch devait découvrir la signification. On retrouve, chez la mouche, toutes ces figures, mais simplifiées. Si, au cours d'une promenade en zigzag sur une surface plate, cet insecte rencontre une goutte d'eau sucrée, une fois son repas achevé on le verra abandonner sa démarche habituelle pour effectuer une série de girations. Or, les expériences du prof. Dothier ont montré trois particularités de ce manège : l'intensité des girations est proportionnelle à la concentration en sucre de la goutte, comme l'intensité de la danse de l'abeille est proportionnelle à la richesse en nectar ; leur durée diminue si la mouche, tenue prisonnière, ne peut danser immédiatement après s'être repue, de même que, chez l'abeille, la danse est d'autant plus courte que le trajet de retour à la ruche a nécessité de temps ; enfin, les mouvements du diptère s'orientent parallèlement à la direction des rayons lumineux ou du champ de la pesanteur. Chez la mouche, tous ces actes s'enchaînent de façon stéréotypée et n'impliquent nullement la recherche intelligente de la nourriture. La danse des abeilles ne serait pas de mystérieux phénomènes nés de la ruche, mais dériverait d'un comportement individuel préexistant, amélioré au bénéfice de la vie sociale.

Naturalia.

P. Zimmermann.

DOCUMENTATION ÉTRANGÈRE

Une histoire de reines

Pouvons-nous vous raconter une curieuse histoire de reines ? me dit un aimable correspondant, qui, sans attendre mon acquiescement, enchaîne : Il y a deux ans, nous trouvions dans une de nos ruches une reine d'un an qui se traînait sur les cadres ; à l'observation elle

avait les deux pattes médianes sectionnées. Nous la remplaçons par une reine de nos élevages. Aucun incident à l'introduction, bonne marche de la ruche.

Cet automne, à la dernière visite avant l'hiver, nous trouvions cette reine (marquée) remplacée par une jeune reine, extrêmement belle, mais qui nous parut peu leste. A l'observation, le bout de ses ailes était effrangé, et encore une fois ses deux pattes médianes sectionnées. Exactement comme la première. Curieuse cruauté d'abeilles ! Nous n'avons pu que remettre cette reine dans la ruche. Si elle reste au printemps, sans doute les abeilles l'élimineront-elles à ce moment. L'instinct est sans pitié...

On peut se demander à quels mobiles les abeilles ont obéi pour mutiler ainsi leur reine.

Je me souviens d'avoir vu, au cours d'une visite dans une ruche, plusieurs abeilles (sans doute des vieilles, plus acariâtres), acharnées après la reine, grimpant sur son dos, la tiraillant par les pattes ou par les ailes. La reine, plus forte que ses agresseurs, les entraîne au milieu de la foule des autres abeilles, parvient à leur faire lâcher prise, non sans avoir laissé dans la bagarre, le bout d'une aile ou un fragment de patte. C'est quelque chose comme cela qui a dû arriver à votre reine.

Mais il ne suffit pas de décrire l'accident. Il faudrait pouvoir dire pourquoi cet accident a pu arriver et de la sorte pouvoir l'éviter. C'est ce que nous allons voir tout à l'heure. Notez que cette mutilation a eu lieu deux fois de suite et avec deux reines différentes, qui ne présentaient aucune anomalie. Il ne paraît donc pas que ce qui est arrivé dépende de la reine. C'est plutôt (excusez-moi) dans votre manière de faire que se trouve le défaut. Nous allons en reparler tout à l'heure.

Il est curieux de constater que, dans certaines ruches, lorsqu'il y a quelque chose qui ne va pas, aussitôt, les abeilles s'en prennent à la reine.

Pareille chose se produit souvent à la première visite après l'hivernage. Les abeilles, non encore complètement éveillées de leur sommeil hivernal, paraissent surprises par la visite et un réflexe d'hostilité vis-à-vis de la reine se développe.

Le même phénomène a encore lieu quand, un peu plus tard en saison, la visite se prolongeant un peu trop longtemps, quelques pillardes se présentent convoitant le miel mis à nu.

Ce que j'appelle un réflexe d'hostilité vis-à-vis de la reine, faute d'un autre terme mieux approprié, n'est peut-être, m'a dit un vieil apiculteur à qui je racontais cette histoire, qu'un réflexe de défense. Devant un danger imprévu et inconnu les abeilles se précipitent sur leur reine pour la protéger ; peut-être, mais cette protection ressemble en beaucoup de points à de l'hostilité.

Je voudrais tirer une conclusion. Comment doit agir l'apiculteur pour éviter dans la mesure du possible, l'arrivée de pareils accidents ? C'est cela qui importe.

Il convient d'éviter tout ce qui peut mettre la colonie en état de méfiance : tout choc, tout heurt...

La première précaution, la plus importante à mon sens, c'est avant de toucher à la ruche pour la visite, de toujours donner un petit coup d'enfumoir à l'entrée. Vous avez beau enfumer après par le haut. Si vous avez omis cette précaution, le réflexe est déclenché, les plus vieilles abeilles, tout de suite en vol, sont maintenant hors de votre action.

Ensuite, si vous employez des planchettes de recouvrement, décollez-les avec précaution. Evitez surtout de les faire claquer en décollant la propolis. A ce point de vue tout au moins, la toile de recouvrement paraît supérieure aux planchettes.

En un mot, pour essayer d'éviter de pareils accidents dans lesquels la reine risque non seulement d'être estropiée, mais encore d'être tuée, il faut agir avec douceur. C'est ce que recommandent tous les traités d'apiculture. Il n'est peut-être pas inutile de le redire aux débutants.

Tiré de l'Abeille de France.

R. C.

Valeur nutritive du miel

Sans vouloir faire passer le miel pour un aliment complet, nous pouvons affirmer, en nous basant sur des expériences et des recherches scientifiques, que le miel contient :

1.—De la *Glucose* et de la *Lévulose*, sucres producteurs de chaleur. Ces éléments, qui constituent la plus grande partie des substances dont le miel est composé, représentent environ les trois quarts de son poids. Leur valeur alimentaire est indiscutable car, depuis longtemps, il est démontré qu'ils sont des produits de premier choix, qui contribuent grandement à réparer les pertes de l'organisme.

2.—De l'*Acide Phosphorique*, qui fait partie intégrante de notre squelette et que l'on trouve aussi dans les organes vitaux de l'homme, tel que le cerveau, par exemple. Le miel contient des phosphates sous une forme éminemment digestible, parfaitement assimilable.

3.—De la *Chaux*, dont la déficience dans les os rend ceux-ci grêles et faibles et prédispose les individus au rachitisme.

4.—Des *Nitrates*, des *Sulfates* et des *Carbonates*, lesquels, associés à des sels de chaux et de fer, donnent au miel certaines propriétés des eaux minérales.

5.—Du *Fer*, sous une forme parfaitement soluble, digestible et assimilable. Comme les organes de l'homme ont besoin de fer, le miel est recommandé comme le reconstituant par excellence des organismes surmenés physiquement et cérébralement.

Le miel est un aliment *des plus naturels* et il est unique en son genre ! 70 % à 80 % du miel est composé de sucres, ce qui en fait donc un aliment énergétique de première valeur. Les sucres de canne et de betteraves doivent être transformés en sucres plus simples par le système digestif avant d'être assimilés. Au contraire, la glucose et le lévulose, que l'on trouve en plus grande proportion dans le miel, peuvent être absorbés sans transformation et c'est pourquoi elles contribuent à faire du miel un aliment très digestible.

Le miel est très recommandable pour les enfants, car il leur fournit deux fois plus de calories que le sucre ordinaire.

Enfin, le miel trouve également sa place à la pharmacie. Par son acide formique, il exerce une action préservatrice remarquable dans les cas de maladies de la gorge et de la poitrine. L'usage régulier du miel est un « brevet de santé et de longue vie ».

Tiré de l'Abeille et l'Erable.

RAPPORTS – CONFÉRENCES – CONGRÈS

Sections d'Avenches, Payerne, Basse-Broye, Moudon et Lucens

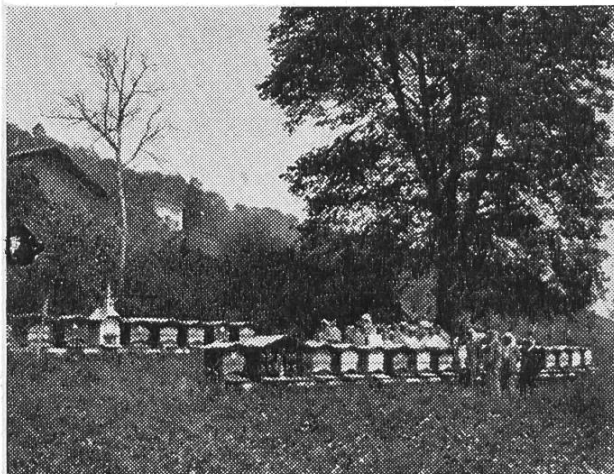
Avec l'appui financier de la S.A.R. et de la F.V.A., l'ensemble de ces cinq sections broyardes a organisé cette année le cours d'apiculture dit de montagne.

Ce cours était désiré depuis longtemps et devenu nécessaire pour donner de l'intérêt et de l'élan à nos apiculteurs. Il a connu la réussite, décidé quelques jeunes, raffermi et renouvelé les anciens, provoqué surtout un désir de curiosité, de recherche, d'expériences, de rapports et d'échanges plus suivis.



◀ *M. Scavian, rucher Maguelin, Curtilles*

▼ *Village-rucher de M. Grandchamp, Lucens*



Aussi les comités des cinq sections, plus particulièrement les participants aux cours, remercient-ils de plein cœur les organes administratifs de la S.A.R. et de la F.V.A. pour leur encouragement moral et le subside accordé.

Voyons la chose plus en détail.